

---

---

# MÉMORIAL

DES

## SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

---

---

Première séance – Mardi 7 juin 2005, à 17 h

**Présidence de M. Gérard Deshusses, président sortant,  
puis de M<sup>me</sup> Catherine Gaillard-lungmann,  
nouvelle présidente élue**

La séance est ouverte à 17 h dans la salle du Grand Conseil.

Font excuser leur absence: *M. Manuel Tornare*, maire, *MM. Blaise Hatt-Arnold, Roman Juon, M<sup>me</sup> Virginie Keller Lopez, MM. Jean-Pierre Oberholzer, Jean-Pierre Oetiker, M<sup>me</sup> Bérengère Rosset* et *M. Vincent Schaller*.

Assistent à la séance: *M. André Hediger*, vice-président, *MM. Patrice Mugny, Christian Ferrazino* et *Pierre Muller*, conseillers administratifs.

### CONVOCATION

Par lettre du 26 mai 2005, le Conseil municipal est convoqué dans la salle du Grand Conseil pour mardi 7 juin et mercredi 8 juin 2005, à 17 h et 20 h 30.

## 1. Communications du Conseil administratif.

**M. André Hediger, conseiller administratif.** A la suite des articles parus dans les journaux à propos de l'attitude du chef du Service des agents de ville et du domaine public, je tiens à vous faire la déclaration suivante. Vendredi après-midi, M. Clavien a dû souffler dans le ballon, comme on dit ici en Suisse, et la prise de sang a révélé un taux d'alcoolémie de 0,9‰. J'ai donc décidé, en attendant de plus amples informations, de le suspendre momentanément de ses fonctions. Demain, je demanderai à mes collègues du Conseil administratif d'ouvrir une enquête administrative à son encontre. En attendant les résultats de cette enquête, j'ai confié au directeur du département municipal des sports et de la sécurité, M. Nopper, la gestion, ad interim, du Service des agents de ville et du domaine public; tout un programme de travail a été mis en place. Voilà, Mesdames et Messieurs, ce que je tenais à vous dire au sujet de cette malheureuse situation, qui est tout de même assez grave. Je ne peux pas vous en dire plus pour l'instant.

## 2. Communications du bureau du Conseil municipal.

**Le président.** Tout d'abord, je tiens à excuser M. Manuel Tornare, maire, qui sera absent aujourd'hui et demain pour cause de voyage. Je tiens également à excuser l'absence, demain soir, de M. Patrice Mugny.

Je rappelle que la séance des chefs de groupe et du nouveau bureau qui va être élu tout à l'heure est fixée au jeudi 9 juin à 12 h 15, au Palais Eynard.

A 18 h 30, nous aurons une verrée dans la cour de l'Hôtel de Ville, avec la participation de la fanfare municipale du Petit-Saconnex. Le public qui se trouve à la tribune est bien entendu aussi invité.

Nous avons reçu une lettre de l'Association des foyers de jour pour personnes âgées. Cette lettre demande une subvention complémentaire et le bureau propose de la renvoyer, sous forme de pétition P-142, intitulée «Subventionnement des foyers de jour pour personnes âgées du canton», à la commission sociale et de la jeunesse afin qu'elle puisse traiter cet objet.

Mis aux voix, le renvoi de la pétition P-142 à la commission sociale et de la jeunesse est accepté à l'unanimité.

**Le président.** Je demande à M. Armand Schweingruber de nous donner lecture d'une lettre que nous avons reçue de la FASE, Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle. Cette lettre sera transmise à la commission sociale et de la jeunesse.

*Lecture de la lettre:*

Genève, le 1<sup>er</sup> juin 2005

*Concerne:* commission des finances et motion M-543

Monsieur le président,

Nous sollicitons de votre autorité l'audition des représentants de notre fondation par la commission municipale des finances.

En effet, suite à un courrier du 12 mai du président de cette commission, nous avons immédiatement répondu à la demande formulée en adressant les comptes 2004 de notre institution aux membres de cette commission. Pour les années précédentes, depuis la constitution de notre fondation en 1999, ces comptes sont régulièrement remis aux autorités de chaque commune concernée dès leur approbation par le Conseil d'Etat.

Or, une motion en urgence déposée lors de la séance du Conseil municipal du 18 mai (M-543) met gravement en doute la «transparence» de notre fondation. De plus, dans un article paru dans le journal *Le Courrier* du 20 mai, l'un des motionnaires accuse la FASE d'avoir «verrouillé l'accès» public à ses comptes et rapports de gestion.

Il y a d'évidentes incompréhensions et une diffusion d'informations erronées, voire mensongères, sur lesquelles nous souhaitons pouvoir répondre en urgence vu le risque de préjudice encouru par notre fondation.

En vous remerciant par avance de bien vouloir donner suite à notre demande dans les plus brefs délais afin que cette situation puisse être clarifiée avant l'été, nous vous prions de recevoir, Monsieur le président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

*Geneviève Mottet-Durand*

Présidente  
Déléguée de l'Etat

*Gabrielle Falquet*

Vice-Présidente  
Déléguée des communes

Copie: – M. Manuel Tornare, président du Conseil administratif de la Ville de Genève  
– M. Claude Dupanloup, secrétaire général de la FASE

**Le président.** Mesdames et Messieurs, nous sommes saisis de diverses motions d'ordre concernant des objets à l'ordre du jour qu'on nous demande de traiter en urgence. La première motion d'ordre concerne le rapport PR-362 A, construction et pose de supports signalétiques aux cent principaux arrêts des TPG.

**Mise aux voix, la motion d'ordre est acceptée à l'unanimité.**

**Le président.** Ce rapport sera donc traité ce soir à 20 h 30.

La deuxième motion d'ordre concerne le rapport PR-383 A, nouvelle ligne de tramway Cornavin–Meyrin–CERN.

**Mise aux voix, la motion d'ordre est acceptée à l'unanimité.**

**Le président.** Ce rapport sera également traité ce soir à 20 h 30.

La troisième motion d'ordre a trait au rapport oral sur la proposition PR-396, réalisation d'un collecteur entre le chemin Eugène-Rigot et la desserte industrielle nord.

**Mise aux voix, la motion d'ordre est acceptée à l'unanimité.**

**Le président.** Ce rapport sera aussi traité ce soir à 20 h 30.

La quatrième motion d'ordre concerne les rapports oraux sur la motion M-542: «Pour que Léman bleu prenne le large sans vision étroite».

**Mise aux voix, la motion d'ordre est acceptée à l'unanimité.**

**Le président.** Ces rapports M-542 A/B seront traités demain à 17 h, d'entente avec le magistrat M. Patrice Mugny.

La dernière motion d'ordre concerne le rapport PR-403 A, plan localisé de quartier à la rue Pestalozzi.

**Mise aux voix, la motion d'ordre est acceptée à l'unanimité.**

**Le président.** Ce rapport sera traité ce soir à 20 h 30 ou, à défaut, demain après le débat sur TV Léman bleu.

Enfin, nous venons de recevoir une résolution urgente R-84, de M<sup>mes</sup> Frédérique Perler-Isaaz, Liliane Johner, Sandrine Salerno, MM. Jacques Mino et Didier Bonny, intitulée: «Srebrenica l'horreur: protégeons les survivants». Je mets aux voix l'urgence de cette résolution.

Mise aux voix, la clause d'urgence de la résolution R-84 est acceptée à la majorité (quelques oppositions et abstentions).

**Le président.** Cette résolution sera donc traitée demain à la séance de 17 h.

### **3. Prestation de serment de M. Guy Dossan, remplaçant M. Alain Fischer, conseiller municipal démissionnaire.**

*M. Guy Dossan est assermenté. (Applaudissements.)*

**Le président.** Avant de poursuivre notre ordre du jour, je sou mets à votre approbation la proposition de laisser pénétrer dans cette enceinte M. Graindorge, photographe, qui aimerait prendre quelques photos des événements qui vont suivre. Acceptez-vous cette intrusion dans notre cénacle?

Mise aux voix, la proposition ci-dessus est acceptée sans opposition (une abstention).

### **4. Allocution du président sortant.**

**Le président.** Monsieur le vice-président du Conseil administratif, Messieurs les conseillers administratifs, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers municipaux, Mesdames et Messieurs, à l'heure de quitter cette charge

présidentielle que vous m'avez confiée il y a un an, je tiens à vous adresser quelques mots, à vous faire part de quelques brèves réflexions et surtout à vous remercier toutes et tous.

Mes remerciements, je tiens tout d'abord à vous les adresser, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers municipaux, pour l'amabilité, l'écoute et l'indulgence que vous m'avez accordées tout au long de ma présidence, pour le soutien sans faille que vous m'avez apporté à tout instant, mais notamment dans plusieurs moments très difficiles. Je tiens aussi à vous remercier de la disponibilité que vous avez toujours montrée, alors même que je vous engageais parfois dans des tâches ingrates et supplétives dans le but d'en terminer avec d'anciens dossiers ou de régler des problèmes récurrents. J'aimerais surtout ce soir vous remercier, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers municipaux, d'avoir su développer en cette enceinte un esprit de dialogue et d'échange, d'avoir donné l'image d'une démocratie en marche et d'avoir prouvé que le débat politique peut s'inscrire dans le respect de la pensée de l'autre. Et je vous remercie de m'avoir permis de présider une assemblée aussi honorable.

Mes remerciements vont également au Conseil administratif avec lequel la collaboration a été, durant cette année, étroite, fructueuse et sereine, mais aussi intelligente, efficace et souriante, pour ne pas dire joyeuse. J'aimerais adresser tout particulièrement mes remerciements à M. Pierre Muller, maire en exercice durant ma présidence. Vous m'avez apporté, Monsieur le conseiller administratif, aide et amitié dans le cadre de ma fonction, et vous m'avez de la sorte permis d'assurer au mieux ma charge de représentation. Je n'oublierai pas, Monsieur Muller, le climat de confiance et de chaleur humaine qui a prévalu dans nos relations au cours de cette année présidentielle.

C'est un même rapport de confiance et de respect qui a animé le bureau sortant et je me dois de remercier chacune et chacun de ses membres très chaleureusement. Le travail fourni, sans doute pas toujours très visible, a été tout simplement immense et fantastique.

Au-delà de l'engagement de chaque membre dans les problématiques internes du Conseil municipal, il convient aussi et surtout de relever que le bureau in corpore s'est fait fort, avec la présidence, d'assumer la quasi-totalité des charges de représentation qui lui incombait et qu'il y est parvenu. Une véritable gageure! Et qui plus est, dans la bonne humeur! Mesdames et Messieurs du bureau, chapeau et merci!

J'adresserai un mot tout particulier à Catherine Gaillard, première vice-présidente, qui a su partager, au jour le jour et au plus près, dans la plus grande sérénité, les aléas de l'activité présidentielle. J'ai eu, Catherine, un immense plaisir à collaborer avec toi au cours de cette année, et tes conseils, ton amitié m'ont été une aide précieuse, indispensable.

## Allocution du président sortant

Mes remerciements, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers municipaux, je me dois aussi de les formuler à l'adresse de la totalité des membres du Secrétariat du Conseil municipal, auprès desquels, mois après mois, j'ai contracté une dette énorme, ineffaçable.

En effet, sans le secrétariat, sans l'investissement et la disponibilité remarquable de toutes les personnes qui y sont rattachées, il n'y aurait pas eu de présidence possible, je n'aurais personnellement jamais réussi à fonctionner correctement.

Mes remerciements les plus vifs vont donc à l'ensemble du secrétariat, et tout particulièrement à sa responsable, M<sup>me</sup> Marie-Christine Cabussat, à Marguerite Conus, à Jean-Daniel Hercod et à Loredana De Ciocchis. Et merci encore à toi, Marie-Christine!

Mes remerciements vont encore aux membres de mon groupe, non seulement parce qu'ils m'ont choisi pour remplir cette magnifique charge présidentielle, mais aussi, et surtout, parce que tout au long de cette année ils ont constitué pour moi un soutien au quotidien. Votre amitié fidèle, votre disponibilité permanente, votre sollicitude dans les périodes difficiles, camarades, m'ont profondément touché et ému. Merci à toutes et tous, et merci à toi Sandrine! Je ne l'oublierai pas de sitôt. Croyez-moi!

Vous me permettrez également d'associer à ces nombreux remerciements ma famille, mon épouse et mes deux enfants en tout premier, qui m'ont soutenu dans cette entreprise si particulière, qui m'ont encouragé toujours et qui m'ont aussi parfois supporté quand la fatigue influait négativement sur mon humeur.

Un mot encore, une brève réflexion sur cette charge présidentielle, Mesdames et Messieurs, pour vous dire que ce fut une année extraordinaire d'apprentissages et de découvertes. J'ai toujours pensé que c'était un privilège que de pouvoir participer en tant que conseillère ou conseiller municipal à la gestion de sa commune, et je le crois plus que jamais, au-delà même du dévouement à la chose publique que cela sous-tend comme des sacrifices que cet engagement impose.

Mais c'est un privilège bien plus grand encore que de pouvoir une fois accéder à la présidence du Conseil municipal de la Ville de Genève, et cette expérience à nulle autre pareille, pour infiniment lourde qu'elle soit, constitue tout à la fois une charge, mais aussi une chance sans égale que je souhaite à chacune et chacun d'entre vous.

En revanche, Mesdames et Messieurs, je ne vous cacherai néanmoins pas que je quitte cette si belle charge avec plaisir, voire avec soulagement et que je me réjouis de regagner à l'instant vos rangs. Sans doute est-ce la beauté d'un système bien étudié, bien construit, bien calculé qui vise à écarter chez le sortant tout

regret, et c'est tant mieux. Mais, Mesdames et Messieurs, l'idée que l'engagement qu'implique la charge présidentielle est lourde, si lourde qu'elle devient de moins en moins compatible avec une activité professionnelle à plein temps prend véritablement forme et pourrait bien, d'aventure, remettre en cause, à terme, le concept même de nos parlements de milice.

Je vous remercie encore toutes et tous de la confiance que vous m'avez faite tout au long de cette présidence! Merci de votre aide et de votre soutien, merci de votre sympathie et de votre amitié.

Et tous mes vœux à la prochaine présidence! Tous mes vœux, Catherine!

Vive la République! Vive Genève! (*Applaudissements.*)

## **5. Election du président ou de la présidente, qui entre immédiatement en charge.**

**Le président.** Mesdames et Messieurs, je vous rappelle que les élections ont lieu au bulletin secret et à la majorité absolue. Le second tour a lieu à la majorité relative. Si le nombre de candidats à élire au second tour est égal à celui des sièges à pourvoir, ils sont élus tacitement.

M<sup>mes</sup> Sarah Klopmann et Nelly Hartlieb, MM. Alain Dupraz, Armand Schweingruber et Jean-Charles Lathion, secrétaires du bureau du Conseil municipal, sont chargés de contrôler la distribution et le dépouillement des bulletins.

Je désigne huit scrutateurs, un par parti, à savoir: M. Eric Ischi (UDC), M<sup>mes</sup> Nathalie Fontanet (L), Claudine Gachet (R), MM. Lionel Ricou (DC), Pierre Losio (Ve), Jean-Charles Rielle (S), François Sottas (AdG/SI) et Alain Comte (T).

Je demande aux chefs de groupe le nom de leur candidat.

**M. Sébastien Bertrand** (AdG/SI). Mesdames et Messieurs, nous vous proposons, à l'élection à la présidence du Conseil municipal, M<sup>me</sup> Catherine Gaillard-Iungmann. Militante engagée au sein de plusieurs associations, mère d'un jeune garçon, conteuse professionnelle, elle ne manque vraiment pas d'activités. C'est notamment en ce sens que notre mouvement politique SolidaritéS et notre fraction Alliance de gauche (SolidaritéS et Indépendants) du Conseil municipal saluent le dévouement dont elle fait preuve, en acceptant d'occuper la lourde charge de mener les débats du Conseil municipal de la Ville de Genève.

Soyez assurés qu'elle aura cette fonction à cœur et qu'elle s'apprête, dans cette enceinte, à conduire ce plénum avec compétence et impartialité, dans le respect du pluralisme qui fait trop souvent défaut dans un monde où la notion de démocratie est de plus en plus utilisée de manière illégitime, pour justifier des guerres de conquête, accompagnées de massacres. A l'opposé, à l'exact inverse, elle est disponible, à l'écoute, ouverte à l'échange de vues; j'attribue personnellement à sa spécialité de conteuse une voix unique dans cette enceinte, à la fois ferme, pacifique et sereine, qui a fait dire d'elle, lors d'un festival de contes au Québec, qu'elle était la nouvelle étoile montante des conteurs et conteuses. J'ajouterai qu'il a été dit à ce moment-là qu'elle était lumineuse, passionnée et passionnante. Elle conte pour les grands et les petits, pour tous, car, comme elle le dit, on est pétri de la même pâte, des mêmes émotions, des mêmes symboles, des mêmes images. Elle conte en somme pour l'humanité, celle qui aime, souffre, palpète, espère, celle qui cherche. Je crois qu'elle réunit à elle seule la patience des grands et l'exigence des petits auxquels nous empruntons le monde, faut-il le rappeler?

Je vous demande donc de l'élire largement et de l'appuyer tout au long de cette année dans sa tâche. Merci! (*Applaudissements.*)

**Le président.** Je vous remercie, Monsieur Bertrand. Je constate qu'il n'y a pas d'autre candidat. J'invite donc les scrutateurs à venir au bureau pour recevoir les bulletins de vote à distribuer. J'attire l'attention des conseillères et conseillers qu'ils ne doivent inscrire qu'un seul nom sur le bulletin.

73 bulletins ont été distribués et j'invite les huissiers à les récolter. Je déclare le scrutin clos et je prie les scrutateurs et les secrétaires *ad acta* de se rendre à la salle Nicolas-Bogueret afin de procéder au dépouillement.

*(La séance est suspendue pendant le dépouillement.)*

*Résultats de l'élection:*

Bulletins distribués:	73
Bulletins retrouvés:	72
Bulletins blancs:	13
Bulletins nuls:	3
Bulletins valables:	69
Majorité absolue:	35

**Le président.** *M<sup>me</sup> Catherine Gaillard-Iungmann* (AdG/SI) est élue avec 56 voix. Je l'en félicite et lui cède mon fauteuil. (*Applaudissements nourris.*)

*(M<sup>me</sup> Gaillard-Iungmann prend place à la présidence.)*

**La présidente.** Mesdames et Messieurs, je vous remercie chaleureusement pour cette élection, j'y reviendrai plus longuement tout à l'heure. Nous poursuivons notre ordre du jour...

Mesdames et Messieurs, on m'apprend à l'instant qu'il y a eu un vice de forme lors de l'élection de la présidente. Il a été distribué et retrouvé plus de bulletins qu'il n'y a de signatures apposées sur les listes de présence. Il faut croire que certaines personnes ont oublié de signer les listes...

Nous allons donc devoir procéder à une nouvelle élection. Il se pourrait que je sois la première présidente à avoir été élue deux fois!

Afin que tout se fasse dans les règles, je rappelle au perchoir notre président, Gérard Deshusses, pour qu'il procède à l'élection.

**Le président.** Deshusses, le retour! Mesdames et Messieurs, j'avais de la peine à partir, c'est vrai, mais quand même pas à ce point! Nous allons donc procéder à une nouvelle élection et ce sera l'occasion d'élire Catherine Gaillard mieux encore et de façon absolument incontestable. Je reprends donc l'entièreté de l'opération. Je demande le nom des candidats.

**M. Sébastien Bertrand** (AdG/SI). Nous proposons une nouvelle fois à l'élection à la présidence du Conseil municipal de la Ville de Genève M<sup>me</sup> Catherine Gaillard-Iungmann, dont les qualités ont été évoquées tout à l'heure. J'ajouterai - puisque l'on me donne à nouveau la parole, j'en profite - pour les personnes qui n'ont pas suivi le parcours de M<sup>me</sup> Gaillard en détail, qu'elles peuvent se référer à l'édition du jour du journal indépendant genevois *Le Courrier*, qui fait une très belle première page et une non moins belle deuxième page sur M<sup>me</sup> Gaillard. (*Applaudissements.*)

**Le président.** Comme il n'y a pas d'autres candidats, j'invite les scrutateurs à se rendre au bureau pour recevoir les bulletins à distribuer. Je leur recommande de ne donner qu'un seul bulletin par conseiller et de main à main!

J'annonce qu'il a été distribué 72 bulletins. Je profite de l'occasion pour vous demander si vous êtes d'accord de laisser entrer dans cet hémicycle un journaliste de la *Tribune de Genève* qui souhaiterait faire des photos.

**Mise aux voix, la proposition ci-dessus est acceptée sans opposition (2 abstentions.)**

**Le président.** Bien, le journaliste peut donc entrer dans cette salle.

J'invite les huissiers à recueillir les bulletins. Je déclare le scrutin clos et je demande aux scrutateurs de se rendre à la salle Nicolas-Bogueret pour le dépouillement et aux secrétaires *ad acta* de les accompagner pour surveiller le bon déroulement de ce dépouillement.

*(La séance est suspendue pendant le dépouillement.)*

*Résultats de l'élection:*

Bulletins distribués:	72
Bulletins retrouvés:	72
Bulletins blancs:	16
Bulletin nul:	1
Bulletins valables:	71
Majorité absolue:	36

**Le président.** *M<sup>me</sup> Catherine Gaillard-Iungmann* (AdG/SI) est élue par 55 voix. *(Applaudissements.)* Je la félicite et lui cède définitivement la place!

*(M<sup>me</sup> Gaillard-Iungmann prend place à la présidence.)*

**La présidente.** Mesdames et Messieurs, je vous remercie, cette fois-ci définitivement, pour cette élection! Cela me fait penser, Gérard, qu'une ou deux fois je t'avais demandé, sous forme de boutade, si tu ne voulais pas rester encore un peu... Eh bien, les mots ont parfois un pouvoir qui nous échappe...

## 6. Election:

### a) du premier vice-président ou de la première vice-présidente.

**La présidente.** Nous passons immédiatement à l'élection du premier vice-président ou de la première vice-présidente. Les scrutateurs et les secrétaires qui ont officié précédemment fonctionnent encore pour cette élection.

L'élection a lieu au bulletin secret et à la majorité absolue. Le second tour a lieu à la majorité relative. Si le nombre des candidats à élire au second tour est égal à celui des sièges à pourvoir, ils sont élus tacitement.

Je demande le nom des candidats.

**M<sup>me</sup> Frédérique Perler-Isaaz** (Ve). Madame la présidente, Mesdames les conseillères municipales et Messieurs les conseillers municipaux, est-il vraiment nécessaire de vous présenter notre candidat à la première vice-présidence du Conseil municipal? Vous le connaissez toutes et tous et il vous connaît aussi toutes et tous, car il fait partie des plus anciens siégeant dans ce Conseil. Ses interventions, appréciées par les uns, décriées par les autres, ne laissent personne indifférent. Ses coups de gueule, ses remises à l'ordre, sa parfaite maîtrise du règlement du Conseil municipal et de la loi sur l'administration des communes ont interpellé plus d'une et plus d'un dans cette enceinte. Oui, vous aurez reconnu le candidat des Verts, cet habitant de Saint-Gervais, né en 1963, ce réparateur de bicyclettes engagé dans les luttes de quartier et les squats politico-culturels, celui qui est à l'initiative des premiers contrats de confiance et des premiers baux associatifs, l'un des instigateurs de l'Usine: je veux bien sûr parler de Roberto Broggin.

Roberto Broggin, choisi à l'unanimité par notre groupe, fera un excellent premier vice-président. Par son sérieux et son sens de la responsabilité, il secondera à merveille notre nouvelle présidente du Conseil municipal, Catherine Gaillard, et présidera, si vous le voulez bien, notre Conseil l'année prochaine, lors de la dernière année de cette législature. Pour rappeler brièvement l'action parlementaire de notre candidat, je préciserai que Roberto Broggin siège au Conseil municipal depuis 1992 sans interruption, qu'il a présidé les commissions des pétitions, des travaux, des sports et de la sécurité, ad hoc Saint-Gervais et, enfin, qu'il a été notre estimé chef de groupe depuis janvier 2004. De plus, il siège aux Fondations immobilières de droit public, à la Fondation Jean-Dutoit et il représente la Ville de Genève au Centre d'action sociale et de santé des Grottes.

Pour terminer et ne pas allonger cette présentation, je dirai, Mesdames les conseillères municipales et Messieurs les conseillers municipaux, que les Verts sont fiers de présenter Roberto Broggin à vos suffrages et espèrent de tout cœur qu'il sera élu à une large majorité. Je vous remercie.

**La présidente.** J'invite donc les scrutateurs à se rendre au bureau pour recevoir les bulletins à distribuer et j'attire votre attention sur le fait que vous ne devez inscrire qu'un seul nom pour cette élection.

Je vous annonce que 71 bulletins ont été distribués et j'invite les huissiers à les récolter. Je déclare le scrutin clos. Je prie les secrétaires *ad acta* et les scrutateurs de se rendre à la salle Nicolas-Bogueret afin de procéder au dépouillement.

*(La séance est suspendue pendant le dépouillement.)*

*Résultats de l'élection:*

Bulletins distribués:	71
Bulletins retrouvés:	71
Bulletins blancs:	24
Bulletins nuls:	2
Bulletins valables:	69
Majorité absolue:	35

**La présidente.** *M. Roberto Brogini (Ve)* est élu avec 45 voix. *(Applaudissements.)*

**b) du deuxième vice-président ou de la deuxième vice-présidente.**

**La présidente.** Nous continuons avec l'élection d'un deuxième vice-président ou d'une deuxième vice-présidente.

Les mêmes scrutateurs et les mêmes secrétaires officient pour cette élection.

Je demande le nom des candidats ou des candidates.

**M. Patrice Reynaud (L).** Mesdames et Messieurs, je vous propose, pour la deuxième vice-présidence, la candidature de M<sup>me</sup> Florence Kraft-Babel. Elle n'est que depuis peu de temps au sein de notre Conseil municipal, mais elle a su prouver, par son travail et surtout par ses compétences, qu'elle y était ô combien attachée. Je rappellerai très rapidement qu'elle a su, pour bon nombre d'entre nous, nous faire chanter au moment de la Fête de l'Escalade. Je suis intimement per-

suadé que, comme elle a su nous faire chanter, elle saura aussi très correctement assumer sa tâche de deuxième vice-présidente de ce Conseil municipal. Je vous encourage vivement à lui octroyer ce poste.

**La présidente.** J'invite les scrutateurs à venir au bureau pour recevoir les bulletins à distribuer.

J'invite les huissiers à recueillir les bulletins. Je déclare le scrutin clos et je demande aux scrutateurs de se rendre à la salle Nicolas-Bogueret pour le dépouillement et aux secrétaires *ad acta* de les accompagner pour contrôler le bon déroulement de ce dépouillement.

*(Pendant le dépouillement, la présidente donne lecture de la composition des différentes commissions.) (Voir page 22.)*

*Résultats de l'élection:*

Bulletins distribués:	72
Bulletins retrouvés:	72
Bulletins blancs:	19
Bulletins nuls:	2
Bulletins valables:	70
Majorité absolue:	36

**La présidente.** *M<sup>me</sup> Florence Kraft-Babel* (L) est élue par 51 voix. Bravo, Madame, je vous félicite et vous prie de nous rejoindre au bureau. *(Applaudissements.)*

### **c) des cinq secrétaires.**

**La présidente.** Nous passons maintenant à l'élection de cinq secrétaires. Je demande le nom des candidats ou des candidates.

**M<sup>me</sup> Liliane Johner** (T). Le groupe du Parti du travail soumet à vos suffrages la candidature d'Hélène Ecuyer. Vous la connaissez tous, elle siège dans cette enceinte depuis 1988 et a présidé à satisfaction plusieurs commissions. Je sais

que certains vont nous dire que Hélène parle beaucoup, mais nous sommes dans un parlement! Personnellement, je préfère quelqu'un qui parle bien et assez souvent à quelqu'un qu'on n'entend jamais. Mesdames et Messieurs, nous comptons beaucoup sur vous pour donner vos voix à Hélène Ecuyer.

**M<sup>me</sup> Sandrine Salerno (S).** Le groupe socialiste souhaite envoyer au bureau quelqu'un qui n'y a encore jamais été – ce qui est rare – quelqu'un désireux et heureux d'y aller – ce qui est aussi rare – quelqu'un qui, si on le décrivait dans les passions qui l'animent ou qui le portent à faire de la politique, est très engagé dans tout ce qui est démocratie participative.

Malheureusement pour vous, Madame la présidente, il ne parle pas le portugais, mais il a d'autres qualités, notamment celle d'être particulièrement impliqué dans les quartiers où il a travaillé en tant qu'assistant social – je pense à la Jonction – mais également dans le quartier dans lequel il réside – je pense là au quartier de Saint-Jean-Délices.

C'est un ancien assistant social que nous vous proposons d'élire au poste de secrétaire. Quelqu'un qui, ce soir, spécialement pour vous, porte la cravate, mais qui ne s'est pas engagé à la porter chaque fois! Quelqu'un qui s'engagera fidèlement à vos côtés, qui a envie d'œuvrer au sein du bureau et de vous seconder au mieux. Madame la présidente, vous l'aurez compris, c'est René Grand que le Parti socialiste souhaite envoyer cette année au perchoir, pour être à vos côtés.

**M. Eric Ischi (UDC).** En ce qui concerne le groupe de l'Union démocratique du centre, nous allons vous proposer également quelqu'un qui n'a jamais siégé au bureau, et pour cause, je veux parler de M. Pascal Rubeli, que tout le monde connaît. C'est un homme engagé et je soumets sa candidature à vos suffrages, Mesdames et Messieurs, en vous remerciant par avance de bien vouloir inscrire son nom sur votre bulletin.

**La présidente.** Je vous remercie, Monsieur Ischi. Monsieur Robert Pattaroni, vous avez la parole.

**M<sup>me</sup> Alexandra Rys (DC).** Eh bien non, Madame la présidente! C'est le gag de la soirée – le deuxième, si j'ai bien compris – car c'est Alexandra Rys qui a le privilège de présenter aux suffrages de cette docte assemblée la candidature de Didier Bonny. Est-il vraiment nécessaire de rappeler son palmarès? Il est tellement brillant que, ce soir, je ne résiste pas à ce plaisir.

En deux mots, je vous rappelle qu'il est entré au Conseil municipal en 1993, qu'il a déjà été membre du bureau, qu'il a eu le bonheur incommensurable de présider différentes commissions, notamment la commission sociale et de la jeunesse, la commission du logement, la commission des pétitions et la commission des finances. Par ailleurs, il siège à la Fondation pour l'expression associative – pour les non-initiés, il s'agit donc de la Maison des associations – et, enfin, il siège également au CASS Servette-Petit-Saconnex.

**M. Pierre Maudet (R).** Le groupe radical a l'avantage de présenter à vos suffrages une figure de notre Conseil municipal depuis 1993. Présente depuis douze ans dans notre enceinte, M<sup>me</sup> Catherine Hämmerli-Lang a présidé, notamment, la commission des pétitions. Elle a déjà siégé au bureau; en effet, il y a deux ans elle en était la deuxième vice-présidente et, à cet égard, elle apportera son expérience. Voilà pourquoi, Mesdames et Messieurs, nous vous recommandons vivement de soutenir la candidate radicale, M<sup>me</sup> Hämmerli-Lang.

**La présidente.** Les cinq candidats ayant été nommés, j'invite les scrutateurs à venir au bureau pour recevoir les bulletins à distribuer.

J'invite les huissiers à recueillir les bulletins. Je déclare le scrutin clos et je demande aux scrutateurs aux secrétaires *ad acta* de se rendre à la salle Nicolas-Bogueret pour le dépouillement.

*(Pendant le dépouillement, la présidente poursuit et termine la lecture de la composition des différentes commissions. (Voir page 22.) Ensuite, la séance est suspendue de 18 h 36 à 18 h 41.)*

**La présidente.** Je salue à la tribune du public la présence de M. Jean Tua, ancien conseiller municipal, de M<sup>me</sup> Fabienne Bugnon, ancienne députée et conseillère nationale, et de M. Jean-Christophe Matt, ancien conseiller municipal. *(Applaudissements.)*

*Résultats de l'élection:*

Bulletins distribués:	73
Bulletins retrouvés:	73
Bulletins blancs:	3

Bulletin nul:	0
Bulletins valables:	73
Majorité absolue:	37

**La présidente.** Sont élus: *M. René Grand* (S), avec 55 voix, *M. Didier Bonny* (DC), avec 47 voix, *M<sup>me</sup> Hélène Ecuyer* (T), avec 40 voix, *M<sup>me</sup> Catherine Hämmmerli-Lang* (R), avec 39 voix.

M. Pascal Rubeli recueille 34 voix et n'obtient pas la majorité absolue. Si aucun autre candidat ne se présente, il sera élu tacitement...

*M. Pascal Rubeli* (UDC) est donc élu.

Il reste deux places disponibles au bureau: je prie M. Grand et M<sup>me</sup> Ecuyer de venir nous rejoindre.

## 7. Allocution de la présidente élue.

**La présidente.** Monsieur le vice-président du Conseil administratif, Messieurs les conseillers administratifs, Messieurs les conseillers et Mesdames les conseillères municipales, chères amies et chers membres de ma famille,

J'adresse mes remerciements sincères à celles et à ceux qui m'ont accordé leur confiance et m'ont élue à cette présidence.

Je remercie les membres du précédent bureau pour leur chaleureuse collaboration tout au long de cette année écoulée ainsi que les mémorialistes, le secrétariat et notre précieuse Marie-Christine Cabussat, pour leur efficacité et leur bonne volonté.

Je tiens aussi à remercier SolidaritéS et mon groupe au sein de ce Conseil municipal pour leur cohérence politique et leur force de persuasion qui m'ont décidée à accepter cette présidence. Je suis heureuse de représenter SolidaritéS et de témoigner ainsi que notre mouvement se soucie réellement de la représentativité de celles et de ceux qui sont partie prenante du tissu associatif.

Notre mouvement SolidaritéS démontre une fois de plus qu'il ne se soucie pas d'assurer la pérennité de quelques ténors accrochés à leur siège, mais bel et bien de donner la parole à celles et à ceux qui ont des idées à défendre et peu de place pour les faire entendre. Car être élue, c'est représenter plus que soi-même.

Je suis issue d'une famille communiste et je salue ma mère, conseillère municipale de la commune de Saint-Vivien en Charente-Maritime, et mon beau-père à ses côtés, pour m'avoir fait comprendre par l'exemple ce qu'était une vie de femme engagée, avec ses douloureux échecs et ses magnifiques batailles. Et surtout pour m'avoir nourrie du sentiment que ce n'est pas seulement pour soi qu'on lutte et que les plus belles victoires sont collectives.

Permettez-moi aussi de rendre hommage à notre président sortant et de le remercier infiniment pour cette année passée à ses côtés. Etant nouvelle élue au sein de ce Conseil municipal, j'avais, et j'ai toujours, beaucoup à apprendre. Je mesure la chance que j'ai eue d'avoir pu le faire auprès d'un homme dont le métier est d'enseigner et pour qui la vocation pédagogique, le respect des autres et la transmission des connaissances ne sont pas de vains mots. Je m'engage pour cette année à venir à ne pas déroger aux principes d'impartialité, de sérénité et de détermination qu'il a pris grand soin de mettre en avant.

Et à travers toi, Gérard, je voudrais saluer toutes celles et tous ceux qui ont choisi d'enseigner et qui, malgré les difficultés qui s'accumulent, malgré le peu de reconnaissance qu'on leur témoigne parfois, ont jour après jour la même patience et la même volonté de transmettre des valeurs et du savoir à nos enfants et à nos jeunes, et qui contribuent ainsi à rendre ce monde un peu moins ignorant et un peu plus ouvert.

J'aimerais également adresser un message aux femmes de ce Conseil municipal et vous dire à quel point, Mesdames, j'apprécie le naturel, la simplicité et la bonne humeur avec lesquels vous passez au-dessus des clivages, votre volonté de faire alliance pour défendre les causes qui nous sont communes et dépasser ainsi les limites que le monde, et le monde politique, nous imposent parfois.

Lorsque les femmes s'allient, elles déplacent des montagnes, parce qu'elles essayent autre chose, autrement. Entre nous, la guerre de Troie n'a pas lieu car, comme l'a écrit Jean Giraudoux, «depuis la création du monde, il n'y a eu qu'une seule entente sacrée: la connivence des femmes».

Nous vivons dans un monde en mutation où nos grands systèmes politiques et parfois antagonistes échouent l'un après l'autre, où nous devons toujours faire face à plus de pauvreté, plus de précarité. Toutes les tentatives de l'humanité pour un meilleur équilibre, une plus grande justice se sont heurtées aux mêmes difficultés. Et pourtant l'espoir, la soif de trouver une nouvelle façon d'être au monde grandit et devient de plus en plus impérative, urgente, nécessaire.

Or, il y a une expérience que nous n'avons encore jamais tentée: celle de l'égalité entre les hommes et les femmes, celle d'un véritable partage des responsabilités, partout et à tous les niveaux, même et surtout aux plus élevés.

## Allocution de la présidente élue

Nous avons deux jambes, deux bras, deux yeux et pourtant cela fait plus de deux mille ans que nous entravons la moitié de nous-même, que nous nous empêchons ainsi de marcher correctement et d'appréhender la réalité dans sa totalité. Alors bien sûr, c'est notre corps tout entier qui s'aveugle, qui s'empêtre, qui trébuche. C'est au nom de grands principes ubuesques que nous ne proposons à l'humanité tout entière qu'une demi-vision, qu'une mobilité réduite!

Notre bureau de l'égalité a lancé récemment une vaste campagne pour inciter les femmes à entrer en politique, car la représentativité est une étape indispensable sur le chemin d'une plus juste répartition des pouvoirs entre les hommes et les femmes.

Car ce n'est toujours pas le cas, surtout aux sièges de l'exécutif. Là où une candidature masculine quelle qu'elle soit va sans dire, une candidature de femme donne souvent, pour ne pas dire toujours, lieu à des discussions, à des suppositions, à des hésitations. Et les femmes elles-mêmes hésitent, se disputent, contestent le fait qu'à compétences égales elles soient choisies parce qu'elles sont femmes! Mais si elles voulaient bien considérer une fois pour toutes que la priorité absolue, c'est d'être représentées, ne serait-ce que parce que, statistiquement, les jeunes femmes, brillantes à l'université, ont toujours du mal à se projeter dans l'avenir et à postuler pour des postes à responsabilité.

Bien sûr qu'il ne s'agit pas de remplacer une suprématie par une autre, ou même de faire du genre féminin un genre angélique, idéal, parfait! Je ne crois pas que les femmes soient meilleures que les hommes, mais simplement que l'humanité est faite de deux composantes, et que pour l'épanouissement des femmes et des hommes il est indispensable de ne plus se priver de la moitié de nos forces.

J'invite tous les partis à prendre conscience que les femmes ont besoin de représentantes, pas seulement d'hommes qui les comprennent, et que pour cela il faut que l'on nous propose des candidates.

Je voudrais rendre hommage à toutes ces femmes pionnières qui ont fait et qui font encore Genève – Aimée Stitelmann, Emilie Gourd, Jacqueline Berenstein-Wavre, Ruth Dreifuss, Isabelle Eberhardt, Anne-Marie Schwarzenbach, Ella Maillard, Yvette Vaucher, Loulou Boulaz, Marcelle Monnier, Alice Rivaz, Anne Bisang – et, à travers ces quelques femmes illustres, rendre justice à toutes celles qui n'ont pas pu et qui ne peuvent toujours pas ajouter leur pierre à l'édifice, simplement parce qu'elles n'ont pas l'égalité des chances.

Je ne peux pas et ne veux pas passer sous silence les votations de ce dimanche sur le partenariat enregistré, puisqu'en 2003 je me suis présentée en tant que présidente de Lestime, l'association des lesbiennes de Genève, et que c'est donc en tant que telle que j'ai été élue, ce qui à ma connaissance n'a pas de précédent. Le fait que Genève ait été la pionnière du premier partenariat enregistré de Suisse n'est certainement pas étranger à cette élection.

Il ne s'agit pourtant pas de revendiquer l'homosexualité comme une fierté dont on peut se glorifier, parce qu'il n'y a pas plus de raisons d'être fière d'être homo qu'il n'y en a de ne pas l'être. Par contre, nous pouvons nous réjouir d'être citoyennes et citoyens du premier pays au monde dont le peuple lui-même, et pas le parlement, a adopté à une confortable majorité une loi pour les couples de même sexe.

Simplement, malgré le résultat de ce dimanche, nous sommes bien placés dans nos associations pour savoir que les lesbiennes et les gays ne sont toujours pas à l'abri des discriminations. Songez que le simple acte de se tenir la main dans la rue fait encore figure d'acte militant et songez aussi que nous ne sommes pas tous et toutes des militantes.

Ce n'est pas pour rien que la découverte de leur homosexualité est la première cause de suicide chez les jeunes gays, et que les taux sont encore plus élevés chez les jeunes lesbiennes. Cela parce qu'il y a peu ou pas de modèles d'identification, de ces images que la société nous renvoie et qui sont indispensables à la construction de notre identité. Simone de Beauvoir, dans les *Mémoires d'une jeune fille rangée*, écrit: «Il me semblait que la terre n'aurait pas été habitable si je n'avais eu personne à admirer». Pour les gays, les images sont tout de même plus nombreuses que pour les lesbiennes, même si elles valent ce qu'elles valent. Mais pour nous, les femmes, il n'y a rien, rien d'autre dans l'imaginaire collectif que des images négatives auxquelles nous ne voulons surtout pas ressembler.

C'est pour cela qu'il m'a semblé important de rappeler qui j'étais aujourd'hui, non pas par provocation, mais simplement pour dire aux femmes et aux hommes homosexuel-le-s que nous avons un devoir de visibilité vis-à-vis des plus jeunes ou des plus désespérés.

C'est aussi au nom de cette visibilité que je tiens à vous remercier chaleureusement de m'avoir élue, prouvant ainsi votre ouverture d'esprit et votre attachement aux principes d'une Genève humaniste et progressiste. (*Applaudissements nourris.*)

**M<sup>me</sup> Anne Moratti Jung** (Ve). Madame la présidente du Conseil municipal de la Ville de Genève, chère Catherine, te voici la septième présidente du Conseil municipal depuis M<sup>me</sup> Jacqueline Berenstein-Wavre en 1968.

Depuis que les femmes ont acquis le droit de vote et d'éligibilité dans notre commune, il y a eu six présidentes du Conseil municipal, toutes représentées dans ce bouquet par une rose, la septième rose te représentant.

Les anciennes présidentes sont: M<sup>me</sup> Jacqueline Berenstein-Wavre, socialiste, en 1968-1969; M<sup>me</sup> Madeleine Rossi, libérale, en 1984-1985; M<sup>me</sup> Jeannette Schneider-Rime, socialiste, en 1985-1986; M<sup>me</sup> Caroline Dallèves Romaneschi,

Les Verts, en 1996-1997; M<sup>me</sup> Marie-France Spielmann, Alliance de gauche (Parti du travail), en 1997-1998, et M<sup>me</sup> Alice Ecuivillon, démocrate-chrétienne, en 1999-2000.

Par votre présence à ce poste, vous représentez des modèles d'identification pour les femmes, jeunes et moins jeunes, de gauche comme de droite et de tous milieux sociaux.

Aujourd'hui encore, les femmes travaillent trop souvent dans l'ombre et restent les principales victimes de la pauvreté et des guerres.

Dans une ville où beaucoup d'organisations non gouvernementales et d'organisations internationales luttent pour défendre ces femmes, votre présence est aussi un symbole.

Nous te remercions et serons à tes côtés durant toute cette année, nous Alexandra Rys, Sandrine Salerno, Catherine Hämmerli-Lang, Anne Moratti Jung, Nathalie Fontanet, Nicole Bobillier, Claudine Gachet, Sarah Klopmann, Marie-Thérèse Bovier, Monique Cahannes, Nelly Hartlieb, Frédérique Perler-Isaaz, Virginie Keller Lopez, Hélène Ecuyer, Caroline Schum, Gisèle Thiévent, Vera Figurek, Ruth Lanz Aoued, Florence Kraft-Babel, Béatrice Graf Lateo, Marie-France Spielmann, Marguerite Contat Hickel, Liliane Johner, Nicole Valiquer Grecuccio, Annina Pfund et Linda de Coulon. (*M<sup>me</sup> Gaillard-Iungmann reçoit un bouquet de roses. Applaudissements nourris.*)

## **8. Fixation des jours et heures des séances.**

**La présidente.** Le bureau vous propose de maintenir les séances plénières du Conseil municipal le mardi et le mercredi à 17 h et à 20 h 30.

### **9. Election de 15 membres de la commission de l'aménagement et de l'environnement.**

La commission est composée de: *M<sup>me</sup> Monique Cahannes* (S), *M. Gérard Deshusses* (S), *M<sup>me</sup> Nicole Valiquier Grecuccio* (S), *M. Jean-Marie Hainaut* (L), *M. Blaise Hatt-Arnold* (L), *M<sup>me</sup> Bérengère Rosset* (L), *M<sup>me</sup> Sarah Klopmann* (Ve), *M. Olivier Norer* (Ve), *M. Eric Fourcade* (UDC), *M. Pascal Rubeli* (UDC), *M<sup>me</sup> Ruth Lanz Aoued* (AdG/SI), *M. François Sottas* (AdG/SI), *M. Pierre Rumo* (T), *M<sup>me</sup> Alexandra Rys* (DC), *M. Guy Dossan* (R).

### **10. Election de 15 membres de la commission des arts et de la culture.**

La commission est composée de: *M. Olivier Coste* (S), *M. David Metzger* (S), *M<sup>me</sup> Annina Pfund* (S), *M. Jean-Marc Froidevaux* (L), *M<sup>me</sup> Florence Kraft-Babel* (L), *M. Vincent Schaller* (L), *M. Marc Dalphin* (Ve), *M. Robin Dumuid* (Ve), *M. Sylvain Clavel* (UDC), *M. Pascal Rubeli* (UDC), *M<sup>me</sup> Vera Figurek* (AdG/SI), *M<sup>me</sup> Catherine Gaillard-Iungmann* (AdG/SI), *M<sup>me</sup> Marie-France Spielmann* (T), *M. Jean-Charles Lathion* (DC), *M. Pierre Maudet* (R).

### **11. Election de 15 membres de la commission des finances.**

La commission est composée de: *M<sup>me</sup> Virginie Keller Lopez* (S), *M. David Metzger* (S), *M<sup>me</sup> Sandrine Salerno* (S), *M. Alexis Barbey* (L), *M. André Kaplun* (L), *M. Patrice Reynaud* (L), *M. Alpha Dramé* (Ve), *M. Pierre Losio* (Ve), *M<sup>me</sup> Nelly Hartlieb* (UDC), *M. Eric Ischi* (UDC), *M<sup>me</sup> Gisèle Thiévent* (AdG/SI), *M. Christian Zaugg* (AdG/SI), *M<sup>me</sup> Hélène Ecuyer* (T), *M. Lionel Ricou* (DC), *M. Pierre Maudet* (R).

### **12. Election de 15 membres de la commission de l'informatique et de la communication.**

La commission est composée de: *M. David Carrillo* (S), *M. Olivier Coste* (S), *M<sup>me</sup> Martine Sumi-Viret* (S), *M. Alexis Barbey* (L), *M. Jean-Marc Froidevaux* (L),

## Désignation des membres des commissions permanentes

*M. Blaise Hatt-Arnold (L), M. Roberto Brogginì (Ve), M. Olivier Norer (Ve), M. Jean-Pierre Oetiker (UDC), M. Marc-André Rudaz (UDC), M. Jacques Mino (AdG/SI), M. Christian Zaugg (AdG/SI), M<sup>me</sup> Hélène Ecuyer (T), M. Guillaume Barazzone (DC), M. René Winet (R).*

**13. Election de 15 membres de la commission du logement.**

La commission est composée de: *M<sup>me</sup> Béatrice Graf Lateo (S), M<sup>me</sup> Annina Pfund (S), M<sup>me</sup> Sandrine Salerno (S), M<sup>me</sup> Marie-Thérèse Bovier (L), M. André Kaplun (L), M. Armand Schweingruber (L), M<sup>me</sup> Marguerite Contat Hickel (Ve), M. Eric Rossiaud (Ve), M<sup>me</sup> Nelly Hartlieb (UDC), M. Frédy Savioz (UDC), M<sup>me</sup> Vera Figurek (AdG/SI), M<sup>me</sup> Gisèle Thiévent (AdG/SI), M. Alain Dupraz (T), M<sup>me</sup> Alexandra Rys (DC), M. Michel Ducret (R).*

**14. Election de 15 membres de la commission des naturalisations.**

La commission est composée de: *M<sup>me</sup> Nicole Bobillier (S), M. René Grand (S), M<sup>me</sup> Virginie Keller Lopez (S), M. Alexis Barbey (L), M<sup>me</sup> Marie-Thérèse Bovier (L), M<sup>me</sup> Florence Kraft-Babel (L), M. Mathias Buschbeck (Ve), M. Olivier Norer (Ve), M. Sylvain Clavel (UDC), M. Frédy Savioz (UDC), M. Bruno Martinelli (AdG/SI), M. Jacques Mino (AdG/SI), M<sup>me</sup> Marie-France Spielmann (T), M. Lionel Ricou (DC), M. René Winet (R).*

**15. Election de 15 membres de la commission des pétitions.**

La commission est composée de: *M<sup>me</sup> Nicole Bobillier (S), M. René Grand (S), M. Jean-Charles Rielle (S), M<sup>me</sup> Linda de Coulon (L), M. Jean-Pierre Oberholzer, (L), M. Vincent Schaller (L), M. Alpha Dramé (Ve), M. Robin Dumuid (Ve), M. Sylvain Clavel (UDC), M. Roland Crot (UDC), M. Sébastien Bertrand (AdG/SI), M. François Sottas (AdG/SI), M<sup>me</sup> Marie-France Spielmann (T), M. Jean-Charles Lathion (DC), M<sup>me</sup> Catherine Hämmerli-Lang (R).*

## **16. Election de 15 membres de la commission du règlement.**

La commission est composée de: *M. Gérard Deshusses* (S), *M. David Metzger* (S), *M<sup>me</sup> Nicole Valiquier Grecuccio* (S), *M. Patrice Reynaud* (L), *M. Vincent Schaller* (L), *M. Armand Schweingruber* (L), *M<sup>me</sup> Marguerite Contat Hickel* (Ve), *M<sup>me</sup> Frédérique Perler-Isaaz* (Ve), *M. Eric Ischi* (UDC), *M. Frédy Savioz* (UDC), *M<sup>me</sup> Catherine Gaillard-Iungmann* (AdG/SI), *M. Christian Zaugg* (AdG/SI), *M. Pierre Rumo* (T), *M. Jean-Charles Lathion* (DC), *M. Guy Dossan* (R).

## **17. Election de 15 membres de la commission sociale et de la jeunesse.**

La commission est composée de: *M<sup>me</sup> Nicole Bobillier* (S), *M. René Grand* (S), *M<sup>me</sup> Martine Sumi-Viret* (S), *M<sup>me</sup> Linda de Coulon* (L), *M. Jean-Pierre Oberholzer* (L), *M. Armand Schweingruber* (L), *M<sup>me</sup> Anne Moratti Jung* (Ve), *M<sup>me</sup> Caroline Schum* (Ve), *M. Eric Fourcade* (UDC), *M. Marc-André Rudaz* (UDC), *M. Sébastien Bertrand* (AdG/SI), *M. Jacques Mino* (AdG/SI), *M<sup>me</sup> Liliane Johner* (T), *M. Didier Bonny* (DC), *M<sup>me</sup> Catherine Hämmerli-Lang* (R).

## **18. Election de 15 membres de la commission des sports et de la sécurité.**

La commission est composée de: *M. David Carrillo* (S), *M. Jean-Louis Fazio* (S), *M. Jean-Charles Rielle* (S), *M<sup>me</sup> Nathalie Fontanet* (L), *M. Jean-Marie Hainaut* (L), *M. Georges Queloz* (L), *M. Mathias Buschbeck* (Ve), *M<sup>me</sup> Sarah Klopmann* (Ve), *M. Roland Crot* (UDC), *M. Eric Ischi* (UDC), *M. François Sottas* (AdG/SI), *M. Christian Zaugg* (AdG/SI), *M. Pierre Rumo* (T), *M. Guillaume Barazzone* (DC), *M<sup>me</sup> Claudine Gachet* (R).

### **19. Election de 15 membres de la commission des travaux.**

La commission est composée de: *M. Jean-Louis Fazio* (S), *M<sup>me</sup> Béatrice Graf Lateo* (S), *M. Roman Juon* (S), *Mme Marie-Thérèse Bovier* (L), *M<sup>me</sup> Nathalie Fontanet* (L), *M. Georges Queloz* (L), *M. Roberto Broggin* (Ve), *M<sup>me</sup> Frédérique Perler-Isaaz* (Ve), *M. Eric Fourcade* (UDC), *M. Pascal Rubeli* (UDC), *M. Bruno Martinelli* (AdG/SI), *M. Jacques Mino* (AdG/SI), *M. Alain Dupraz* (T), *M. Robert Pattaroni* (DC), *M. Michel Ducret* (R).

### **20. Election de 15 membres de la commission Agenda 21.**

La commission est composée de: *M. Gérard Deshusses* (S), *M<sup>me</sup> Annina Pfund* (S), *M<sup>me</sup> Sandrine Salerno* (S), *M. Jean-Marie Hainaut* (L), *M. Jean-Pierre Oberholzer* (L), *M<sup>me</sup> Bérengère Rosset* (L), *M. Eric Rossiaud* (Ve), *M<sup>me</sup> Caroline Schum* (Ve), *Mme Nelly Hartlieb* (UDC), *M. Pascal Rubeli* (UDC), *M. Sébastien Bertrand* (AdG/SI), *M. Bruno Martinelli* (AdG/SI), *M<sup>me</sup> Hélène Ecuyer* (T), *M. Robert Pattaroni* (DC), *M<sup>me</sup> Claudine Gachet* (R).

### **21. Election de 15 membres de la commission ad hoc Saint-Gervais.**

La commission est composée de: *M. Gérard Deshusses* (S), *M<sup>me</sup> Annina Pfund* (S), *M<sup>me</sup> Nicole Valiquier Grecuccio* (S), *M. Jean-Marc Froidevaux* (L), *M. Jean-Marie Hainaut* (L), *M. Armand Schweingruber* (L), *M. Roberto Broggin* (Ve), *M. Marc Dalphin* (Ve), *M<sup>me</sup> Nelly Hartlieb* (UDC), *M. Eric Ischi* (UDC), *M. Sébastien Bertrand* (AdG/SI), *M<sup>me</sup> Ruth Lanz Aoued* (AdG/SI), *M. Alain Dupraz* (T), *M. Robert Pattaroni* (DC), *M<sup>me</sup> Claudine Gachet* (R).

### **22. Election de 15 membres de la commission ad hoc pour l'examen des réformes en Ville.**

*(Aucun membre n'est désigné pour cette commission, car elle va être dissoute.)*

26

SÉANCE DU 7 JUIN 2005 (après-midi)

Désignation des membres des commissions permanentes – Pétitions  
Propositions des conseillers municipaux – Interpellations – Questions écrites

### **23. Election de 15 membres de la commission ad hoc Casino.**

*(Aucun membre n'est désigné pour cette commission, car elle va être dissoute.)*

### **24. Pétitions.**

**La présidente.** Je rappelle que nous avons reçu la pétition P-142 «Subventionnement des foyers de jour pour personnes âgées du canton»; cette pétition a été renvoyée à la commission sociale et de la jeunesse au début de la séance.

### **25. Propositions des conseillers municipaux.**

Néant.

### **26. Interpellations.**

Néant.

### **27. Questions écrites.**

Néant.

**La présidente.** Mesdames et Messieurs, je vous invite maintenant à vous rendre dans la cour de l'Hôtel de Ville pour partager le verre de l'amitié. Les personnes qui se trouvent à la tribune du public sont aussi cordialement invitées.

Nous reprendrons nos débats à 20 h 45.

Séance levée à 19 h.

## SOMMAIRE

1. Communications du Conseil administratif .....	2
2. Communications du bureau du Conseil municipal .....	2
3. Prestation de serment de M. Guy Dossan, remplaçant M. Alain Fischer, conseiller municipal démissionnaire .....	5
4. Allocution du président sortant .....	5
5. Election du président ou de la présidente, qui entre immédiatement en charge .....	8
6. Election:	
a) du premier vice-président ou de la première vice-présidente .....	12
b) du deuxième vice-président ou de la deuxième vice-présidente.....	13
c) des cinq secrétaires.....	14
7. Allocution de la présidente élue .....	17
8. Fixation des jours et heures des séances .....	21
9. Election de 15 membres de la commission de l'aménagement et de l'environnement .....	22
10. Election de 15 membres de la commission des arts et de la culture.....	22
11. Election de 15 membres de la commission des finances.....	22
12. Election de 15 membres de la commission de l'informatique et de la communication .....	22
13. Election de 15 membres de la commission du logement .....	23
14. Election de 15 membres de la commission des naturalisations .....	23
15. Election de 15 membres de la commission des pétitions .....	23
16. Election de 15 membres de la commission du règlement .....	24

17. Election de 15 membres de la commission sociale et de la jeunesse ...	24
18. Election de 15 membres de la commission des sports et de la sécurité ...	24
19. Election de 15 membres de la commission des travaux .....	25
20. Election de 15 membres de la commission Agenda 21 .....	25
21. Election de 15 membres de la commission ad hoc Saint-Gervais .....	25
22. Election de 15 membres de la commission ad hoc pour l'examen des réformes en Ville. ....	25
23. Election de 15 membres de la commission ad hoc Casino. ....	26
24. Pétitions .....	26
25. Propositions des conseillers municipaux .....	26
26. Interpellations .....	26
27. Questions écrites .....	26

La mémorialiste:  
*Marguerite Conus*